République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne
MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640
Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14 Septembre 2017
site Web www.stromain.fr Mail : secrétariat@stromainlamotte.fr ou pticurieux@stromainlamotte.fr

LE p'tit curieux

LES BREVES

BUDGET

Les collectivités locales sont fortement et défavorablement impactées par la baisse de la dotation globale (DGF) versée par l'Etat et la fin des contrats CUI-CAE décidée par le gouvernement.

Les impacts pour St-Romain-la-Motte sont d'ores et déjà importants, à savoir :

- la baisse cumulée de la DGF s'élève à 109 105 euros sur la période 2014-2017 et grève d'autant le budget de fonctionnement.
  La capacité d'autofinancement de la commune s'en trouve automatiquement réduite ce qui entraîne une diminution du budget d'investissement.
  Sans compter la disparition de l'enveloppe parlementaire qui va encore accentuer cette tendance sur l'investissement.

- l'impossibilité de remplacer un agent d'entretien dont le contrat CUI-CAE s'est terminé le 06 septembre 2017.

  C'est pourquoi, il est demandé à chacun, association ou particulier, de faire des efforts pour laisser les locaux propres. Cette démarche permettra de garantir la netteté des lieux malgré la baisse du nombre d'heures de ménage.

- le contrat d'Yves TROUSSIERE, affecté à la voirie depuis plusieurs années, s'est terminé le 31 août 2017 et il n'a pas été possible de le renouveler malgré plusieurs démarches de la municipalité.
  On peut vivement regretter que cet arrêt brutal des CUI-CAE affecte également la mise en place d'actions ayant une vocation sociale.

Parallèlement, les travaux de voirie ont été rendus plus difficiles par l'application de la charte "ZERO PESTICIDE" initiée par l'Etat.

Dans ce cadre, il est souhaitable que chacun soit conscient de ce problème et participe, à son niveau, à l'entretien des voies (désherbage à proximité de sa propriété, taille des haies, ...).

ASSOC.

La date de redémarrage des cours de "L'ATELIER PREVENTION" est le

3 octobre 2017

PLU

CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION DES TRAVAUX DE LA LAGUNE

- Préparation des travaux : septembre 2017
- Travaux de construction de la station d'épuration : octobre 2017 à janvier 2018
- Travaux des ouvrages de transfert de Fultière : octobre - novembre 2017
- Mise en service, démolitions, nivellement lagunes : février à mai 2018
- Réception des ouvrages : fin mai 2018

Les travaux concernant Fultière porteront sur la suppression de la station d'épuration et la mise en place des réseaux d'assainissement gravitaire et de refoulement permettant le transfert des eaux usées vers la nouvelle station du bourg.

Ils commenceront le **2 octobre pour une durée de 7 semaines**.

Seront concernés les riverains des chemins de Fultière, de la Croix Rempart et de la RD18 Route de Pouilly-les-Nonains.

Compte tenu des perburbations occasionnées par les travaux, la circulation sera interrompue. L'accès aux propriétés riveraines sera maintenu chaque soir et le week-end.

Roannaise de l'Eau prie les riverains de bien vouloir l'excuser des désagréments occasionnés et remercie les automobilistes de respecter la signalisation de chantier qui sera mise en place et de rester prudent pour la sécurité de tous.

A noter que ces travaux ne vont générer aucune coupure de l'alimentation en eau et ne vont pas induire de modifications dans le ramassage des déchets ménagers.

MARPA

Suite au démarrage des travaux de réfection de la lagune, le dossier de la MARPA a été réactivé. Dans ce cadre, OPHEOR va adresser les documents très rapidement en Mairie afin d'obtenir le permis de construire.

MUTUELLE

Dans le cadre de la mise en place de la mutuelle de village, des entretiens personnalisés sont en cours. Les personnes n'ayant pas pu assister à la réunion publique du 19 septembre 2017 peuvent contacter directement la mutuelle pour plus d'informations :

santémut 04 77 70 79 21

PRESTATIONS

Le tarif des photocopies réalisées en Mairie est le suivant :

Pour les particuliers :

A4 : 0,15 €
A3 ou A4 recto verso : 0,30 €

Pas de copie couleur

Pour les associations :

- noir et blanc
  A4 : 0,05 €
  A3 ou A4 recto verso : 0,10 €

- couleur :
  A4 : 0,10 €
  A3 ou A4 recto verso : 0,20 €

BATIMENTS

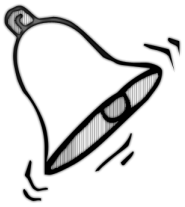

Vous avez dû remarquer que l'horloge de notre église donne à nouveau l'heure.
Après de multiples contretemps, les Ets PACCARD ont enfin réparé le mécanisme défectueux mi-septembre 2017.

La sécurisation de l'accès aux bâtiments municipaux (Mairie, salle ERA, salle municipale, école, centre de loisirs et salle des sociétés) est maintenant terminée, les clés ont été remplacées par des transpondeurs infalsifiables et nominatifs.

La réfection de la salle municipale (sol, peinture et bar) est achevée ; les travaux relatifs à la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) vont débuter prochainement.
Ils concernent la création d'une rampe d'accès et la construction d'une extension pour installation de sanitaires adaptés pour personnes handicapés.

TERRAIN DE SPORTS

L'analyse des sols, à faire avant le lancement des appels d'offres, est en cours. Les travaux devraient commencer par la réalisation de la voie permettant l'accès au terrain de sports et à la MARPA.

FIBRE OPTIQUE

Les travaux communs concernant la fibre optique ont été fractionnés en 3 secteurs et sont pratiquement terminés sur la commune de St-Romain-la-Motte.

- la plus grande zone est raccordée au Point de Mutualisation (PM) n° 7 de St-Germain-Lespinasse.
- les Craies sont raccordés à St-Haon.
- la dernière partie sera raccordée à Pouilly-les-Nonains ultérieurement.

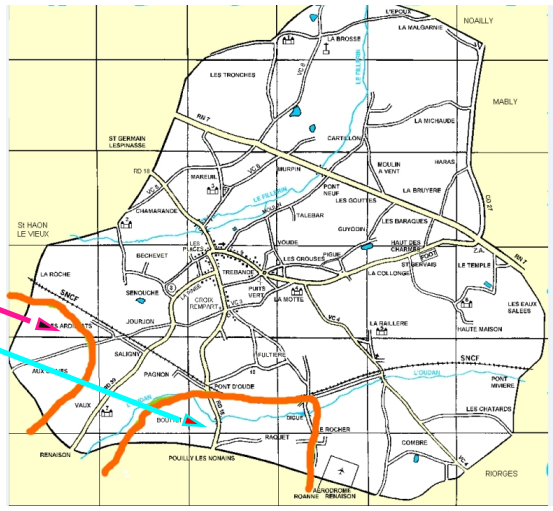

Une réunion publique aura lieu au 4ème trimestre 2017. Elle portera exclusivement sur la zone raccordée au PM 7 de St-Germain-Lespinasse.

Une information sera communiquée au préalable.

~ CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS ~

OCTOBRE

6 : Club du 3ème âge : concours de belote
7 : Amicale boule lyonnaise : concours entre sociétaires
14 : Pétanque St-Romain : loto
21 : Section locale de l'ASRF : soirée bavaroise
27 : Les Amis du Petit Musée Pierre Martelanche : remise du prix Aurhalpin du Patrimoine

NOVEMBRE

5 : Club du 3ème âge : 40 ème anniversaire
25 : PG - CATM : repas
25 : Sou des écoles : loto

DECEMBRE

3 : CCAS : repas des anciens
9 : US Filerin : arbre de Noël
15 : CCAS : concours de belote
23 : ASSR Basket : arbre de Noël
31 : Club des jeunes : réveillon dansant